

OFFRE D'EMPLOI

« 2e » EMPLOYÉ(E) DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT

Poste régulier, à temps plein, permanent



POUR RENDRE VOTRE TRAVAIL PLUS AGRÉABLE

- Tous les équipements sont garés à l'intérieur d'un garage chauffé avec des portes automatiques et un système d'évacuation des Co2.
- Les équipements sont récents et bien entretenus.
- Tâches variées, flexibilité et autonomie dans l'organisation et l'exécution des tâches.

Pour combler le poste, vous devrez avoir les qualifications suivantes :

- Permis de conduite, classe 3 ou plus, avec bon dossier de conduite;
- Expérience obligatoire comme opérateur de camion de déneigement;
- Expérience pour la conduite de machinerie lourde (excavatrice, niveleuse, camion etc.);
- Habilités en mécanique et en soudure;
- Motivé pour le travail en équipe;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation.

Salaire avantageux en fonction de l'expérience. Régime de retraite avec une contribution de l'employeur. Environnement de travail sain et budget pour achat d'outils.

Faites parvenir votre C.V à : info@val-racine.com